RERZH*

# RESTAURATION DU FONCTIONNEMENT HYDROLOGIQUE, Roc'h Plat, Hanvec (29), Bretagne

## TOURBIÈRE

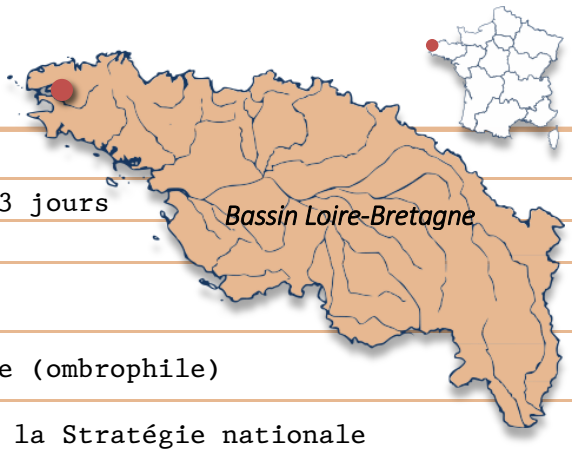


| SUPPRESSION DE DRAINAGE | DRAINS ENTERRÉS |
|---|---|
| Début des travaux / durée | Novembre 2014 / 13 jours |
| Superficie | 3.2 ha |
| Alimentation en eau de la zone humide | Précipitations |
| Caractéristique hydrogéomorphologique | Tourbière de pente (ombrophile) |
| Cadre des travaux | Appel à projet de la Stratégie nationale pour le Biodiversité |

## ENJEUX

### Contexte

Le site se trouve dans la chaîne des monts d'Arrée au sein de l'Espace Naturel Sensible du domaine de Menez Meur. Constitué de tourbières de pente et de landes humides, il présente un fort intérêt en termes de support de biodiversité et de régulation des débits du Roudouhir, affluent du Camfrout.
Le site a fait l'objet d'un déboisement expérimental en 2006, dans le cadre du programme Interreg HEATH. Les fossés de drainage liés à l'exploitation forestière sont restés en place.

L'objectif des travaux est de ralentir les écoulements dans les fossés de drainage présentant des régimes torrentiels en hiver, et de faire remonter le niveau de la nappe. Une reconnexion amont/aval des flux d'eau est également recherchée.
Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme de « Restauration de landes désenrésinées dans les Monts d'Arrée » du PNR Armorique et de l'association Bretagne Vivante, retenu dans le cadre de l'appel à projets pour la Stratégie nationale pour la Biodiversité.

| | |
|---|---|
| Maître d'ouvrage | PNR Armorique |
| Maître d'oeuvre | PNR Armorique |
| Propriétaire | Conseil Départemental 29 |
| Gestionnaire | PNR Armorique |
| Réalisation | SAPF Paysage de Fouesnant (insertion) |

### Objectifs

- **Restaurer le fonctionnement hydrologique de la zone humide ;**
- **Favoriser le développement de la végétation de tourbière.**

### Travaux

**1 : Mise en place de fascines en travers des fossés**

Objectif : Ralentir l'écoulement des eaux et permettre l'étalement de l'eau en surface.
Mise en œuvre :

- Implantation de piquets de châtaigner dans les berges du fossé retenant des rondins et fagots de branches, placés en travers des fossés.
- Fascines implantées environ tous les 10 m, selon la topographie du terrain et de façon à éviter les zones à forte traces de présence de campagnol amphibie.

**2 : Création de brèches dans les talus perpendiculaires à la pente**

Objectif : Reconnexion hydraulique amont-aval du site.
Mise en œuvre :

- Réalisation de tranchées d'ouverture, tous les 10m, dans un talus qui traverse latéralement la tourbière doublé d'un fossé;
- Placement des matériaux retirés en pied de talus pour supprimer les écoulements latéraux vers le fossé situé en pied de talus.

### 3 : Suppression des repousses de résineux et des espèces invasives

Objectif : Maintenir du milieu ouvert et contrôle des invasives.

Mise en œuvre :

- Abattage et débitage sur place. Utilisation des rondins pour réaliser les fascines et les branchages inutilisables sont évacués hors zone ;
- Abattage d'un bosquet de rhododendrons.

*Fascine placée en travers du fossé Suppression de Rhododendron. Hiver 2013.*

*Mars 2014.*

*Octobre 2015.*

## Suivis

- Niveau de nappe dans 6 piézomètres *(manuels tous les 15 jours, automatiques toutes les 5 min)*;
- Flore et habitats : cartographie *(à t-1, t+3)*, transects et liste d'espèces *(tous les ans)*;
- Faune *(t-1, t+1, t+2, t+3, t+5)* : batraciens, lépidoptères, odonates et orthoptères *(1 fois / an)*, arthropodes *(3 fois / an)*, micromammifères semi-aquatiques *(1 fois / an)*.

## Gestion du site

Aucune gestion sauf la suppression régulière des repousses de résineux.

Un enclos de pâturage adjacent à la parcelle concernée par les travaux de fascinage est mis en place, notamment pour de l'élevage de conservation.

## Bilan – 2 ans après travaux

Les fascines ralentissent drastiquement l'écoulement des eaux et permettent son étalement en surface avec une nette remontée du niveau de la nappe.

Un comblement progressif par accumulation de matière organique est constaté dans les fossés ainsi qu'une colonisation rapide par la végétation.

| | |
|---|---|
| Coût total de l'opération(HT) | 14 071 € |
| Fascinage | 10 118 € |
| Brèches dans le talus | 1654 € |
| Abattage des pousses de résineux | 2300 € |

## CONTRAINTES ET SOLUTIONS

### Technique

La portance limitée du sol a rendu impossible l'utilisation d'engins. Tout le chantier a été fait **manuellement** y compris l'apport des matériaux.

### Réglementaire

Pour les espèces protégées présentes, un **dossier d'évaluation d'incidences des travaux** a été monté à destination de la DDTM et de la DREAL, justifiant l'absence d'impact.

Le site étant classé ENS et Natura 2000 un **dossier réglementaire de déclaration d'incidence Natura 2000** et une **demande de travaux en site inscrit** ont été réalisés.

## Contacts

Harmonie COROLLER
harmonie.coroller@pnr-armorique.fr
02 98 81 16 42

Armel DAUSSE
adausse@forum-marais-atl.com
02 98 46 61 25

http://www.zoneshumides29.fr/reseaux2.html

Mise à jour : Novembre 2016

*Réseau Expérimental de réhabilitation des zones humides coordination de

Avec le soutien de :

En partenariat avec :

RERZH*

# SITES DU RÉSEAU EXPÉRIMENTAL DE RÉHABILITATION DE ZONES HUMIDES (RERZH) DU FINISTÈRE 2013-2016

## Réseau Expérimental de réhabilitation des zones humides

Face au manque de références techniques pour la réalisation des travaux de réhabilitation de zone humide, et d'arguments scientifiques sur leur efficacité, ce réseau a été créé, par le Département du Finistère et le Forum des Marais Atlantiques, afin de gagner en expertise, de consolider les savoirs acquis, d'aboutir à des références et à une méthode appuyée scientifiquement afin de justifier l'intérêt de recourir à des travaux de réhabilitation.

Suite à un appel à projet, 5 sites finistériens ont été retenus. Des protocoles de travaux et de suivis ont alors été mis en œuvre, au regard d'objectifs fixés préalablement. Ceux-ci ont été conçus dans une logique d'innovation et d'expérimentation en partenariat avec tous les acteurs impliqués.

Des suivis ont été mis en place afin de mesurer les effets de la réhabilitation sur les fonctions hydrologiques, biogéochimiques et écologiques.

La démarche partenariale vise à assurer un accompagnement méthodologique et technique, un suivi des expérimentations (état des lieux initial, suivi en place et sur sites témoins) et une évaluation de l'impact des travaux sur le fonctionnement de la zone humide et sur les services rendus.

En parallèle de chaque site, un site témoin est suivi avec la même rigueur. Ces zones se caractérisent par leur proximité avec le résultat escompté, au plus près d'une zone humide fonctionnelle au vu des objectifs.

Les sites suivis visent un retour à des zones humides fonctionnelles et ont bénéficié de travaux spécifiques à leur état :

- **Prairie humide de Boullac'h** (Plouzévédé) : régulation de drainage ;
- **Prairie humide de Coat Carriou** (St Evarzec) : suppression de drainage ;
- **Prairie humide de Corroac'h** (Plomelin, Combrit) : suppression de drainage, remise du cours d'eau dans le talweg ;
- **Prairie humide de Fontaine Margot** (Brest) : suppression de drainage, suppression de remblais, conversion d'une culture en prairie ;
- **Tourbière de Roc'h Plat** (Hanvec) : suppression de drainage.

Le porter à connaissance, via les fiches de synthèse, participe à la mise en réseau des acteurs territoriaux.

## Enjeux

Biodiversité

Hydraulique

Continuité écologique

Usages agricoles

Épuration

Sensibilisation

## Partenaires

### Les coordinateurs du RERZH

### Les maitres d'ouvrage des travaux

Les travaux ont été réalisés par des maitres d'ouvrage locaux et le contact d'un référent est disponible sur chaque fiche

### Les partenaires scientifiques et techniques

### Les financeurs

Autofinancement de l'ensemble des partenaires impliqués et du Département du Finistère